



VILLENEUVE-SUR-LOT
Direction de la Communication



Communiqué

Vendredi 13 mars 2020

Épidémie de Coronavirus Les premières mesures de la Ville et l'Agglo

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Les services de la Ville et de l'Agglomération ont pris ce matin une série de mesures concrètes pour limiter la propagation du COVID 19. Conformément aux directives et recommandations énoncées par le Président de la République hier soir, des fermetures seront effectives à compter de ce soir et jusqu'à nouvel ordre.

Voici les premières décisions :

Fermeture complète :

- des crèches et les établissements scolaires,
- des accueils de loisirs municipaux et communautaires,
- de tous les équipements sportifs municipaux,
- de l'école d'art André-Malraux,
- du Conservatoire Bélà Bartok,
- de la Maison des Jeunes,
- de la Maison des Aînés,
- de la Table du CCAS (à noter : le service de portage des repas à domicile est maintenu et renforcé).

Ouverture partielle :

- du Centre culturel : la structure reste ouverte aux associations et à leurs activités. Les ateliers municipaux quant à eux sont suspendus ;
- de la Maison de la Vie associative : la structure reste ouverte aux associations et à leurs activités. Les rassemblements sont annulés ;
- du Centre aquatique de Malbentre : le site reste ouvert (bassins et lignes de nage). Le hammam ferme et les activités collectives sont suspendues (les tarifs d'entrée sont inchangés).

D'autres mesures seront certainement prises dans la journée.

NB : pour l'heure, le marché de demain matin est maintenu.



Yannick Lemarchand, Directeur de Cabinet 05 53 41 53 15 / 06 86 07 46 04 - y.lemarchand@mairie-villeneuvesurlot.fr
Magali Perez, Service Communication 05 53 41 53 88 / 07 86 83 86 27 - m.perez@mairie-villeneuvesurlot.fr